

2.1 Quels sont les fondements du commerce international et de l'internationalisation de la production ?

Acquis de première : gains à l'échange, spécialisation, échange marchand.

Avantage comparatif, dotation factorielle, libre-échange et protectionnisme, commerce intra-firme, compétitivité prix et hors prix, délocalisation, externalisation, firmes multinationales, spécialisation.

Indications complémentaires

1. En partant d'une présentation stylisée des évolutions du commerce mondial et en faisant référence à la notion d'avantage comparatif
2. On s'interrogera sur les déterminants des échanges internationaux de biens et services et de la spécialisation.
3. On analysera les avantages et les inconvénients des échanges internationaux pour les producteurs comme pour les consommateurs.
4. On présentera à cette occasion les fondements des politiques protectionnistes et on en montrera les risques.
5. En s'appuyant sur des données concernant le commerce intra-firme et sur des exemples d'entreprises multinationales, on abordera la mondialisation de la production. On analysera les choix de localisation des entreprises et leurs stratégies d'internationalisation. On étudiera à cette occasion les principaux déterminants de la division internationale du travail, en insistant sur le rôle des coûts et la recherche d'une compétitivité hors prix.

Rappel : Tous les termes signalés par * sont à définir comme base (le minimum !) de toute préparation etc...

I.Les fondements du commerce international* et de l'internationalisation* de la production ? Une réalité...

A. A travers les faits ...

B. ...mais pas seulement : dans les « idées » également (approche théoriques du commerce international*)

II... et des implications : entre réelles opportunités et vraies contraintes.

A. Avantages et inconvénients des échanges internationaux...

B....d'où une attraction relative des Etats pour le libre échange*.

1. Les politiques protectionnistes*, une tentation « contre » le libre échange...

- a. Les modalités du protectionnisme ...
- b. ...éclairent ses fondements : Pourquoi le protectionnisme* ?

2...risquée...

- a. Des risques pour la croissance (?) ...
- b....mais des limites internes et/ou externes.

3... d'où finalement des « efforts » pour réguler le commerce international.

- a. Favoriser l'ouverture grâce à des organisations étatiques : institutionnaliser...
- b...une « concurrence loyale ».

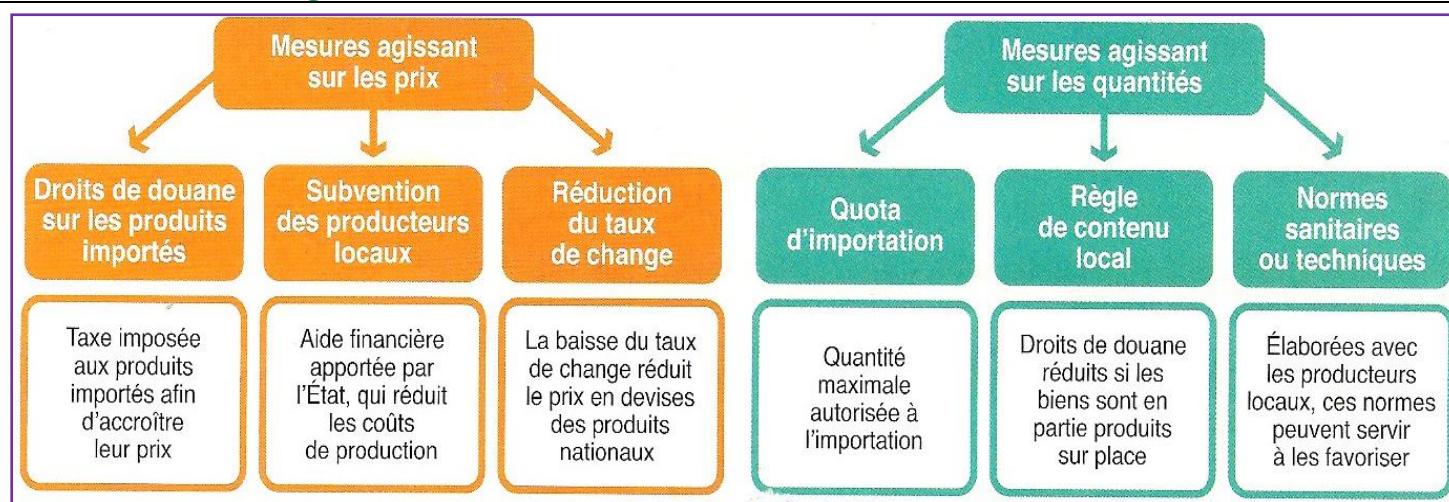
II... et des implications : entre réelles opportunités et vraies contraintes.

A. Avantages et inconvénients des échanges internationaux...

B....d'où une attraction relative des Etats pour le libre échange*.

1. Les politiques protectionnistes*, une tentation « contre » le libre échange...

a. Les modalités du protectionnisme ...



Les effets de la variation des taux de change

Les variations du cours d'une monnaie obéissent aux mêmes règles que les variations du prix d'une marchandise ordinaire ou du cours d'un titre boursier : si l'offre de monnaie nationale, c'est à-dire les ordres de vente de la monnaie nationale contre une devise étrangère, dépasse la demande, c'est-à-dire les ordres d'achat de la monnaie nationale, la monnaie nationale se déprécie (son prix relatif baisse) ; au contraire, elle s'apprécie (son prix relatif augmente) si les ordres d'achat dépassent ceux de vente. Les variations des taux de change ne sont pas sans effets sur l'économie des pays concernés, notamment sur leurs échanges extérieurs.

Lorsqu'une monnaie prend de la valeur par rapport aux autres devises, le prix des importations libellé en monnaie nationale diminue et au contraire le prix des exportations libellé en devises augmente : cela doit faire augmenter les quantités importées et diminuer les quantités exportées. Inversement une perte de valeur de la monnaie nationale devrait permettre d'améliorer la compétitivité-prix des producteurs résidents mais elle renchérit le coût des importations. Les effets des variations du taux de change sur la valeur des échanges commerciaux dépendent à la fois de l'élasticité des exportations par rapport au cours du change et de l'élasticité des importations par rapport au cours du change.

II.B.1.a.1 Quel type de compétitivité vise les droits de douanes ? En quoi cela peut réduire le taux de pénétration des importations ?

II.B.1.a.2 Quel type de compétitivité vise les subventions* aux producteurs locaux ? En quoi cela peut-il leur permettre, d'une part, de mieux résister aux importations et d'autre part d'exporter davantage ?

II.B.1.a.3 A partir du cas d'un bien de 100 € en France et du taux de change qui passe de 1€ = 1.5 \$ à 1€ = 1.1 \$

retrouvez les résultats quant à l'impact des changements de taux de change en termes de prix et de quantité. En quoi l'élasticité des quantités au prix est-elle cruciale ? Quel rôle joue alors la compétitivité hors prix ?

II.B.1.a.4 Pourquoi les mesures sur les quantités peuvent limiter les pertes d'emplois dans les unités de production résidentes ?

II.B.1.a.5 En quoi les normes sanitaires peuvent être un moyen de limiter des externalités négatives ?

b. ...éclairent ses fondements : Pourquoi le protectionnisme* ?

Le protectionnisme, une tentation politique répandue.*

[...]Protectionnisme et ouverture ne sont pas contradictoires si on prend soin de distinguer l'ouverture du libre-échange, le protectionnisme de l'autarcie. Cette dernière n'est envisagée par personne. [...]La plupart des raisonnements montrant l'intérêt du libre-échange partent de l'hypothèse, rarement conforme à l'observation, de marchés parfaitement concurrentiels. En présence d'économies d'échelle, les entreprises qui vendent le plus sont les plus compétitives. Il peut donc être justifié de protéger le marché intérieur, quand celui-ci est vaste, afin de permettre aux entreprises locales d'atteindre une taille suffisante pour être compétitives. Un cas de figure assez proche est celui où le **coût d'entrée** sur un marché dépend de l'expérience acquise. Les nouveaux entrants, qui ont du mal à être compétitifs, peuvent le devenir si un protectionnisme temporaire leur donne la possibilité d'accumuler l'expérience nécessaire. Cet argument a été développé dès le XIXe siècle par **Friedrich List** sous le nom de "protectionnisme éducateur" ou de "protection des industries naissantes". [...]

Un cas très différent est la situation dans laquelle une activité économique dégage des **externalités positives**. Si, par exemple, les industries culturelles comme le cinéma dégagent de telles externalités, sous forme de cohésion nationale ou de capital humain, ces externalités peuvent justifier des mesures de protection. La difficulté est que les externalités sont souvent impossibles à évaluer ; le jugement à leur sujet est purement politique. D'autres arguments sont invoqués en faveur des fournisseurs de la défense nationale, considérés comme ayant une **fonction stratégique**, ou de l'agriculture, au nom de l'**autosuffisance** alimentaire. [...]

Pour que les avantages de l'ouverture puissent se concrétiser, la concurrence internationale doit être loyale. Ainsi, les entreprises issues d'un pays réglementant sévèrement **les émissions polluantes** sont désavantagées par rapport à celles qui sont installées dans un pays offrant des conditions plus laxistes. En l'absence d'accords mondiaux, il peut alors être justifié de taxer les importations des pays polluants (taxe carbone) afin de rétablir l'équilibre. Le même raisonnement est parfois employé à propos du dumping social, c'est-à-dire de législations sociales laxistes qui procurent un avantage compétitif (si le temps de travail des routiers est limité à 60 heures par semaine dans certains pays européens et à 48 heures dans d'autres, par exemple).

[...]Keynes doutait qu'il soit possible de concilier libre-échange et plein-emploi, car les actions de relance de la demande impulsées par l'Etat sont rendues inefficaces par l'ouverture internationale.
Seuls de grands ensembles, tels les Etats-Unis ou l'Union européenne, peuvent l'envisager.

ARNAUD PARIENTY_01/11/2014 HORS-SERIE PRATIQUE N°070

II.B.1.b.1 Pourquoi en matière de libre échange ou de protectionnisme a-t-on affaire à des situations de modèle à l'image par exemple de la CPP?

II.B.1.b.2 Pourquoi une entreprise doit-elle atteindre une certaine taille pour être compétitive ? Quelle sont les conditions de la CPP qui ne sont pas respectées ici ?

II.B.1.b.3 En quoi le protectionnisme n'a pas que des justifications économiques ?

II.B.1.b.4 En quoi le protectionnisme peut s'inscrire dans la logique des politiques environnementales ?

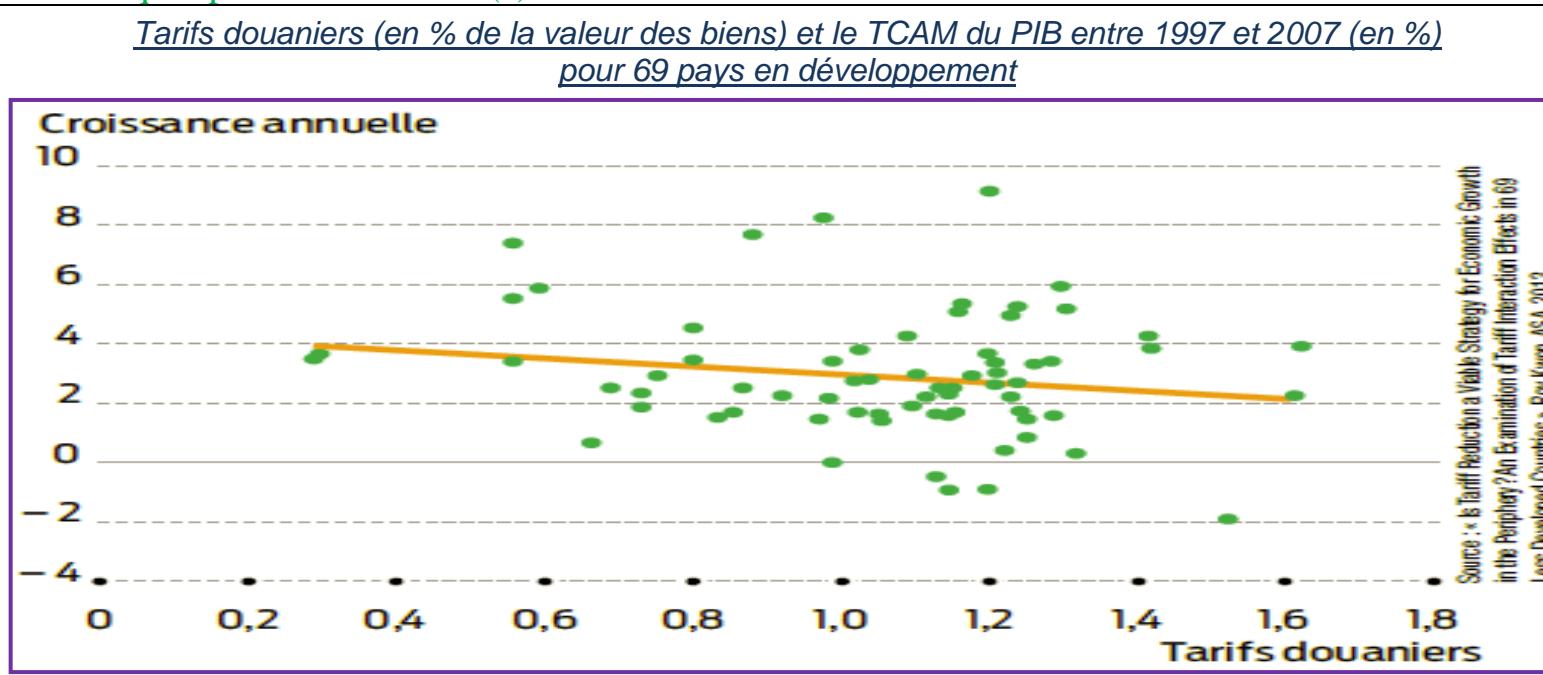
II.B.1.b.5 Pourquoi l'accusation de dumping* social est-elle une remise en cause du principe de l'avantage comparatif et de la logique des dotations factorielles ?

II.B.1.b.6 Keynes considérait les importations comme une fuite du circuit économique intérieur. Expliquez le passage souligné

BILAN: Le protectionnisme peut répondre à un triple enjeu : économique, social et politique. En remettant en cause les vertus du libre échange n'y a t-il pas des risques pour la croissance ?

2...risquée...

a.Des risques pour la croissance (?) ...



Document 2

Les tarifs Smooth-Hawley n'ont pas provoqué la crise de 29; mais la vague de protectionnisme des années 30 est reconnu unanimement (...) comme la cause principale de la durée de la crise des années 30. Depuis la seconde guerre mondiale, l'accroissement des échanges est allé de pair avec la croissance. Et au XXème siècle, pour en arriver aux pays en développement, on n'a pas d'exemple de pays qui ait réussi à s'en sortir sans ouverture internationale. C'est à dire, sans commencer par vendre ses produits aux pays riches qui peuvent se les payer. La croissance des pays asiatiques a été uniquement due à leur ouverture, qui leur a permis d'acheter le stock de capital aux pays développés en payant avec des produits importés fabriqués avec de la main d'œuvre à bon marché. Il y a l'exemple du décollage japonais après la seconde guerre mondiale, mais ce pays était déjà industrialisé avant; et l'analyse des faits montre que ce pays ne s'est pas développé grâce aux secteurs protégés mais grâce à des secteurs qui ne bénéficiaient pas de tels avantages. Le Japon a successivement privilégié l'acier (qui n'a rien rapporté, à part une place de premier producteur mondial, mais cela n'a pas grand intérêt) puis les semi-conducteurs, mais il a crû grâce aux biens de consommation.

Donc, l'état actuel de l'expérience historique tendrait à être plutôt favorable au libre-échange. Certes, il n'est pas indispensable à la croissance des pays riches, mais il l'accroît. et il est nettement bénéfique pour les pays en développement.

http://econoclaste.org.free.fr/econoclaste/?page_id=211&codefaq=14

II.B.2.a.1 Faites une lecture pour le pays situez le plus haut et celui le plus « à gauche ».

II.B.2.a.2 Comparez le point le plus haut à un point situé approximativement dans la même ligne verticale mais au plus bas. De même comparez le point le plus à gauche avec le point représentant un pays sur la même ligne horizontale. Qu'en déduisez-vous?

II.B.2.a.3 Que traduit la droite au centre du nuage de points ? En quoi les exemples précédents en atténuent la portée ?

II.B.2.a.4 (Doc.2) A long terme la tendance va-t-elle dans le sens de la neutralité du protectionnisme ?

II.B.2.a.5 Expliquez le passage souligné puis le dernier §.

b....mais des limites internes et/ou externes.

Les risques du protectionnisme

Protéger trop systématiquement les producteurs nationaux contre la concurrence internationale présente tout d'abord le risque de faire bénéficier en priorité les activités et entreprises locales les moins efficaces des mesures protectionnistes, au détriment des gains de productivité et de la croissance. Le prix des produits sera plus élevé, au détriment du pouvoir d'achat des consommateurs.

Plus globalement, les risques de mesures de rétorsion ne sont pas négligeables, ainsi que ceux liés à l'appauvrissement des autres pays puisque ce sont leurs exportations qui sont freinées. Parallèlement à la baisse des importations engendrée par les mesures protectionnistes, ce sont donc les exportations qui risquent de diminuer et l'on peut de plus craindre des effets cumulatifs récessifs au niveau mondial. [...] Les stratégies exportatrices doivent (...) être acceptées par les partenaires internationaux pour éviter qu'elles ne déclenchent des mesures de rétorsion pénalisant les débouchés que le commerce international apporte aux exportateurs. Les pratiques d'aides directes aux exportations sont donc désormais interdites par les autorités de régulation du commerce international car elles sont assimilables à du protectionnisme et pourraient déclencher des mesures de représailles commerciales à l'échelle internationale : compte tenu de l'ampleur prise par les échanges internationaux, la généralisation du protectionnisme ferait s'effondrer les débouchés internationaux des entreprises dans des proportions supérieures à celles qu'elle leur apporterait à l'échelle locale.

Par ailleurs, dans les pays où la concurrence des pays à faibles coûts salariaux risque de faire baisser les salaires de la main-d'œuvre peu qualifiée, plutôt que de barrières protectionnistes qui privent les pays à bas salaires d'exportations favorables à leur développement, l'ouverture internationale, qui engendre des gains, pourrait être accompagnée d'une politique redistributive compensant la baisse des salaires, ce qui permettrait également à la population des pays concernés de bénéficier d'importations bon marché.

II.B.2.b.1 A quels efforts doivent se plier les unités de production résidentes afin d'affronter la concurrence du RDM ? Quel(s) type(s) de compétitivité peuve(nt) en découler pour les PCD ? Quel type de croissance peut être recherché ?

II.B.2.b.2 Illustriez avec le document 1.a. les stratégies exportatrices. En quoi sont-elles moins visibles que les droits de douanes ? Pourquoi dans les deux cas cela peut-il conduire à des mesures de rétorsions ? En quoi cela rend les résultats du protectionnisme incertain ?

II.B.2.b.3 En quoi protéger certaines activités peut-il conduire à « favoriser » des entreprises (donc leurs actionnaires et leurs salariés) aux dépens d'autres entreprises et des consommateurs ? Pourquoi cependant l'absence de protection peut aussi justifier une politique de redistribution ?

II.B.2.b.4 Pourquoi des quotas d'importation, permettent-ils aux importateurs de pratiquer des prix élevés au détriment des consommateurs d'accumuler des rentes ? (réfléchissez en termes d'offre et de demande et selon une faible élasticité de la demande)

II.B.2.b.5 Quels sont les risques d'une « guerre commerciale » entre les Nations ? En quoi cela traduirait-il un recul du capital institutionnel ? Quel serait l'impact sur le bien être de la population ?

3... d'où finalement des « efforts » pour réguler le commerce international.

a.Favoriser l'ouverture grâce à des organisations étatiques : institutionnaliser ...

Comment l'OMC* est devenue ce qu'elle est.

Du Gatt* au cycle du Millénaire, l'histoire de la régulation* des échanges.

Après la Deuxième Guerre mondiale, alors que l'on mettait en place les grandes institutions internationales (ONU, FMI, Banque mondiale), les pays ont décidé de se doter d'un cadre pour leurs échanges commerciaux. La hantise numéro un était alors le retour du protectionnisme. Un accord général sur le tarif et le commerce (dit **Gatt**) fut signé en octobre 1947 par vingt-cinq pays et fut doté d'un secrétariat provisoire, en attendant la création d'une véritable organisation internationale du commerce. Celle-ci fut créée lors d'un sommet à La Havane en 1948. Mais le Congrès des Etats-Unis, jugeant l'initiative contraire à la souveraineté américaine, ne ratifia pas l'accord. Le Gatt, **structure informelle et intérimaire**, perdura. Sous son égide, sept **cycles de négociations** commerciales ont été menés pour **réduire les droits de douane** de 40 % à 4% depuis 1945.

Depuis cette date, **les échanges internationaux ont été multipliés par 17**, alors **que la production mondiale a quadruplé** et que le revenu par habitant de la planète a doublé. Lors du cycle de l'Uruguay (1986-1994), signé à Marrakech, les Européens ont demandé que soit enfin créée une organisation digne de ce nom, capable de **trancher les différends** autrement que par des commissions d'arbitrage (panels). Ils ont eu gain de cause, **et l'OMC a alors été perçue comme une avancée de la «régulation»** face au libre-échange débridé ou aux sanctions «unilatérales» américaines. L'OMC réunit aujourd'hui 135 pays. [...]

Les **accords** de Marrakech prévoient que l'on se retrouve pour régler deux dossiers difficiles: l'agriculture et les services (notamment les télécoms) [...] Les Européens ont insisté pour que l'on en profite pour élargir l'ordre du jour à de **nouveaux sujets**: règles du jeu pour l'investissement international, respect des normes sociales minimales, respect de l'environnement. Les représentants des 135 pays de l'OMC ont tenté pendant des semaines, à Genève, de s'entendre sur un ordre du jour, mais ils ont jusque-là échoué. Les décisions sont prises par «consensus» (à l'unanimité). Chaque pays doit **faire des «offres»**. [...] La réunion de l'OMC ne rassemblera pas seulement des ministres et des patrons de grandes multinationales, elle attirera les contestataires du monde entier dans les rues de Seattle. Des organisations non gouvernementales, des associations de citoyens, des syndicats, des responsables politiques de gauche comme de droite reprochent à l'OMC d'être une sorte de société secrète à l'abri de tout contrôle démocratique. Les détracteurs de l'OMC veulent freiner ce qu'ils considèrent comme une machine opaque à fabriquer du libre-échange. A travers son mécanisme de **règlement des différends**, l'OMC, disent-ils, impose sa loi aux Etats souverains. Ils accusent, enfin, l'organisation de privilégier les entreprises multinationales aux dépens des aspects sociaux, de la protection de l'environnement" Cette nébuleuse de la contestation exige l'instauration d'un moratoire dans la libéralisation des échanges, pour que la société civile puisse dresser un bilan du précédent cycle.

Libération - Par Vittorio De Filippis et Pascal RICHE — 29 novembre 1999

II.B.3.a.1 *Quelles différences et quels rapprochements peut-on faire entre le GATT et l'OMC ?*

II.B.3.a.2 *Le but de ces institutions* depuis plus d'un demi siècle est-il le libre échange ou la libéralisation des échanges ? Justifiez*

II.B.3.a.3 *En quoi les cycles de négociations montrent que le libre échange reste un point de mire mais jamais la réalité du commerce international ?*

II.B.3.a.4 *Par quels moyens l'OMC tente-t-elle de faire avancer la libéralisation des échanges ?*

II.B.3.a.5 *Quelles sont les institutions en conflit qui montrent que la régulation du commerce international passe aussi par l'action de la société civile ?*

b...une « concurrence loyale ».

Les principes de l'OMC

Promouvoir une concurrence loyale

On dit parfois que l'OMC est l'institution du "libre-échange", mais cela n'est pas tout à fait exact. Le système autorise bien l'application de droits de douane et, dans des circonstances limitées, d'autres formes de protection. Il serait plus juste de dire qu'il s'agit d'un système de règles visant à garantir une concurrence ouverte, loyale et exempte de distorsions.

Les règles relatives à la non-discrimination — traitement NPF* et traitement national** — ont pour objet de garantir des conditions commerciales loyales, de même que celles qui concernent le dumping (exportation à des prix inférieurs au coût pour obtenir une part de marché) et les subventions. Il s'agit de questions complexes, et les règles visent à définir ce qui est loyal et ce qui ne l'est pas, ainsi que la manière dont les pouvoirs publics peuvent réagir, notamment en prélevant des droits d'entrée additionnels calculés de façon à compenser le dommage occasionné par des pratiques commerciales déloyales.

De nombreux autres Accords de l'OMC visent à favoriser une concurrence loyale, par exemple dans l'agriculture, en matière de propriété intellectuelle et dans le domaine des services. L'Accord sur les marchés publics (un accord "plurilatéral" car il est signé uniquement par un petit nombre de membres de l'OMC) étend les règles de concurrence aux marchés passés par des milliers d'entités "gouvernementales" dans de nombreux pays.

Prévisibilité: grâce à la consolidation et à la transparence

Parfois, il est peut-être aussi important de promettre de ne pas renforcer un obstacle au commerce que d'en réduire, car la promesse permet aux entreprises de mieux voir les possibilités qu'elles auront à l'avenir. Lorsqu'il y a stabilité et prévisibilité, l'investissement est encouragé, des emplois sont créés et les consommateurs peuvent profiter pleinement des avantages qui résultent de la concurrence, c'est-à-dire du choix et de la baisse des prix. Le système commercial multilatéral concrétise l'effort que font les gouvernements pour rendre l'environnement commercial stable et prévisible.

https://www.wto.org/french/info_f/cont_f.htm

→ **Clause de la nation la plus favorisée (NPF):* Aux termes des Accords de l'OMC, les pays ne peuvent pas, en principe, établir de discrimination entre leurs partenaires commerciaux. Si vous accordez à quelqu'un une faveur spéciale (en abaissant, par exemple, le droit de douane perçu sur un de ses produits), vous devez le faire pour tous les autres membres de l'OMC.

→ ***Traitements nationaux:* Le traitement national s'applique uniquement une fois qu'un produit, service ou élément de propriété intellectuelle a été admis sur le marché. Par conséquent, le prélèvement de droits de douane à l'importation n'est pas contraire à ce principe même lorsqu'aucune taxe équivalente n'est perçue sur les produits de fabrication locale.

II.B.3.b.1 Pourquoi peut-on voir les droits de douanes, par exemple, comme un moyen, paradoxe apparent, de limiter les distorsions en matière de concurrence ?

II.B.3.b.2 Donnez des exemples de marchés passés par des entités gouvernementales. En quoi cela remet-il en cause des monopoles « naturels » ? A quelle condition de la CPP cela peut-il renvoyer ?

II.B.3.b.3 La transparence est-elle une condition de la concurrence pure **Ou** parfaite ? En quoi cela renforce le rôle du prix comme régulateur du marché ?

II.B.3.b.4 En quoi l'attractivité d'un territoire est-elle importante pour une Nation ? Quel rôle y joue la transparence ?